

# DIRECT (ION)S

La lettre de la Direction du Centre Hospitalier Vauc laire

## FOCUS

### Créations de postes

L'investissement des Equipes du CH Vauc laire trouve une juste reconnaissance de la part de l'ARS. Le 13 décembre 2021, le Conseil de Surveillance a chaleureusement félicité l'ensemble des équipes du Centre Hospitalier pour leur investissement et leur attachement à répondre aux besoins de la population du territoire de santé : cet engagement s'est traduit par l'octroi de plus d'1M€ de crédits pérennes par l'ARS permettant de créer plus de trente postes.



| Détail Mesures Nouvelles : Champ Sanitaire 2021 pour création de poste                           |        |        |       |         |        |       |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|-------|---------|--------|-------|-------|
| 240000083 - CH DE VAUCLAIRE                                                                      |        |        |       |         |        |       |       |
| Base et Mesures nouvelles                                                                        | 2022   |        |       |         |        |       | Total |
|                                                                                                  | ADULTE |        |       | PEDOPSY |        |       |       |
|                                                                                                  | IDE    | PSYCHO | AUTRE | IDE     | PSYCHO | autre |       |
| REG - Psychotrauma de l'enfant et de l'adolescent                                                |        |        |       |         | 1      |       | 1     |
| NAT - Renforcement Maison des Adolescent                                                         |        |        |       |         |        | 1     | 1     |
| NAT - Renforcement en psychologues des CMP                                                       |        |        |       |         | 1      |       | 1     |
| NAT - Isolement et contention - accompagner les recrutements et renforcer la permanence médicale | 6,00   |        |       |         |        |       | 6     |
| REG - Modulation régionale DAF PSY                                                               | 1,50   |        | 1     |         |        |       | 2,5   |
| REG - Développement d'activité en psychiatrie                                                    |        |        | 0,75  |         | 2      |       | 2,75  |
| NAT - Renforcement de la DAF psychiatrie pour les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP)   | 0,50   |        |       |         |        |       | 0,5   |
| REG - Equipe Mobile ASE                                                                          | 1,00   | 1,00   | 0,5   |         |        |       | 2,5   |
| REG - Pole Activité Pysique Adapté                                                               |        |        | 3,5   |         |        |       | 3,5   |
| REG - Développement d'activité en psychiatrie                                                    | 3,00   |        | 1     |         |        |       | 4     |
| Renforcement Action territoriale PTSM                                                            | 1,00   |        | 1     |         |        |       | 2     |
| Renforcement activité HJ MCO Addictologie                                                        | 1,00   |        | 1     |         |        |       | 2     |
| NAT - Mesure Ségur : sécurisation des organisations                                              | 3,24   |        |       |         |        |       | 3,24  |
| TOTAL Mesures Reconductibles                                                                     | 17,24  |        | 8,75  | 0,00    | 4,00   | 1,00  | 31,99 |
|                                                                                                  | 30.99  |        |       |         |        |       |       |

## A LA UNE

### Résultat de l'appel à projet FIOP : projet périnatalité retenu au niveau national



***Depuis 2019, le CH Vauclaire présente des projets dans le cadre des appels à projet nationaux d'innovation en psychiatrie. En 2020, le projet de création d'une équipe transversale d'enseignants spécialisés en activité physique adaptée a été retenu et financé par l'ARS Nouvelle Aquitaine.***

***En 2021, deux projets sont à nouveau financés :***

L'un au niveau régional pour la création et le déploiement d'un outil numérique au service du rétablissement « mon ret@b d'abord », projet présenté par le C2A Bergerac sous la responsabilité du Dr ABIDI, chef de pôle Bergerac et du coordinateur du C2A, Antony ROBIN,

L'autre au niveau national dans le cadre de la psychiatrie périnatale, présenté par les équipes du pôle de pédopsychiatrie (Marie FREDERIX – Psychologue ; Elise GUILLOU-GARY – Psychomotricienne ; Aurore JAUIJAY – Psychologue clinicienne et Océane LONJAIGUE – Psychomotricienne) sous la responsabilité du Dr CHABERT, chef de pôle et du cadre de pôle Hervé DELAGE.

C'est la première fois qu'un projet du CH Vauclaire est retenu au niveau national dans le cadre des financements d'innovation en psychiatrie. Il consiste en la création d'une équipe mobile de psychiatrie périnatale et la mise en œuvre d'une maison d'accueil, avec des propositions plurielles d'accompagnement, adaptées aux besoins des usagers (dispositifs groupaux et suivis individuels, accueil parents-enfants). Ce dispositif se déploiera à titre expérimental sur la vallée de l'Isle et pourra, si l'évaluation est concluante, voir ses financements être pérennisés et son cercle d'action s'étendre géographiquement.

Le projet a pour objectif d'expérimenter un dispositif de prise en charge afin de prévenir et traiter la dépression post partum et les risques suicidaires, de travailler autour des premiers liens d'attachement et de prévenir les troubles de l'attachement et ses conséquences, de prévenir la maltraitance - dystraitance.

**Grâce à la forte mobilisation des professionnels, leur capacité d'initiative et la qualité de leurs travaux, les projets du CH sont retenus pour des financements expérimentaux proposant de nouvelles offres de santé.**

### Actualité vaccinale

***Le CH Vauclaire, au même titre que l'ensemble du territoire français, est fortement touché par la 5ème vague épidémique puisque depuis le début de l'année 2022, il y a en moyenne chaque jour, 2 nouvelles personnes positives au COVID-19 dans l'établissement (sur les 15 premiers jours de 2022, plus du tiers de l'ensemble des cas recensés en 2021).***

Fin janvier, le passe sanitaire devrait devenir un passe vaccinale. Ceci implique que l'ensemble des professionnels de l'établissement aient bénéficiés d'une dose de rappel. A compter du 15 février, cette dose de rappel devra avoir été faite depuis moins de 4 mois (pour le moment la dose de rappel se limite au maximum à une 3ème dose, donc si vous avez bénéficié d'une dose de rappel depuis plus de 4 mois, votre passe vaccinal est valide). Si vous êtes dans une situation particulière (vaccin Janssen ou Moderna, COVID entre deux doses de vaccin...) et que vous ne savez pas si votre situation correspond au passe vaccinal, merci de vous rapprocher de la direction des soins.

# DU CÔTÉ DES INSTANCES

## Commission médicale de Groupement (CMG) du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Dordogne

Conformément à la réglementation en vigueur, est instituée à partir du 1er janvier 2022 au niveau du GHT une Commission Médicale de Groupement comprenant 30 membres. Le CH Vauclaire y est représenté à hauteur de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants dont le président de la CME. Dans sa séance du 6 décembre 2021, la CME du CH Vauclaire a désigné ses représentants à la CMG

### Titulaires

Mme le Dr Noëlle BATTISTELLA  
M. le DR Omar ABIDI  
M. le Dr Philippe CHABERT  
M. le Dr Tarik SEBBAGH  
M. le Dr Pierre-Louis DIENNET

### Suppléants

M. le Dr Thomas DE TOFFOL  
Mme le Dr Elodie GALLARD  
Mme le Dr Margaux ABCZYNSKA-DELAGE  
Mme le Dr Rachel LEGERON-LIEUTENANT  
M. le Dr Laurent COURAT

## 12h des IDE à la MAS

A compter du 3 janvier 2022, suite à la réflexion sur l'organisation du travail IDE sur la MAS, à la présentation sur les différentes instances de l'établissement d'une nouvelle organisation, l'équipe IDE de cette structure médico-sociale fonctionnera de manière expérimentale en 12H. Ceci devrait permettre d'améliorer la coordination des soins et du suivi des résidents au sein de la MAS. Une évaluation de cette nouvelle proposition pour mesurer les impacts sur les organisations et les professionnels sera réalisée au mois de mai et au mois de septembre 2022.

## INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

### Actualités RH

**Rémunération IDE contractuelle** : A compter du 01/02/2022, les IDE seront rémunérées sur la nouvelle grille indiciaire

**Prime de sujétion et prime forfaitaire Aides-soignants/AMP/AES contractuels** : la Direction a pris la décision de verser la prime de sujétion et la prime forfaitaire aux aides-soignants, aux aides médico-psychologiques et aux accompagnants éducatifs et sociaux contractuels avec un effet rétroactif au 1er septembre 2021. La régularisation sera versée sur la paye de janvier.

### Chefferie du Pôle Les 2 Vallées

M. le Dr Thomas DE TOFFOL a été nommé Chef du Pôle Les Deux Vallées depuis le 1er janvier 2022.

### Coordination CUMP

Suite au départ du Dr DE CERVAL et de Mme DUPRAT, il a fallu réorganiser la coordination de la CUMP départementale. Cette mission sera dorénavant assurée par le Dr DE TOFFOL, récemment arrivé sur le CH Vauclaire et par Lara AUCLAIR, recrutée sur l'établissement spécifiquement pour cette mission.

### Délocalisation de l'HJ Addictologie

L'hôpital de jour d'addictologie qui fonctionne depuis maintenant 1 an dans les locaux de l'unité ESCALES a été délocalisé dans des nouveaux locaux situés en centre ville de Périgueux et mieux adaptés à cette nouvelle activité. Depuis le 6 décembre 2021, l'équipe accueille les patients au 19 rue Louis Blanc. Cette délocalisation a demandé la réorganisation de l'équipe ASH qui intervient sur les 2 sites de Périgueux (ESCALES et l'HDJ), tous les membres de l'équipe y interviennent à tour de rôle afin que soit assuré une continuité de service sur cette mission d'entretien des locaux. Une évaluation de cette organisation sera faite début février avec l'équipe ASH et l'encadrement paramédical du pôle.



Depuis le mois de novembre 2021, la direction a engagé un dialogue social avec les syndicats du centre hospitalier Vauclaire dans le cadre de l'instruction n° DGOS/RH4/DGCS/4B/2021/168 du 26 juillet 2021 relative à la mise en œuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de l'accord du « Ségur de la santé » pour la fonction publique hospitalière

Après que plusieurs mesures de revalorisation salariale ont été actées et déployées (complément de traitement indiciaire, revalorisation des grilles indiciaires...), l'axe 2 de l'accord du Ségur de la Santé prévoit des mesures qui ont pour objectif de donner aux

établissements de nouveaux leviers pour améliorer les conditions de travail, valoriser l'engagement collectif et optimiser le temps de travail. 2 axes majeurs se dégagent :

### 1. Titularisation et sécurisation

Des crédits pérennes ont été notifiés afin de permettre notamment la création de poste et la déprécarisation (titularisation) des agents contractuels qui pourra être menée, pour des métiers en tension, en l'occurrence infirmiers et aides-soignants pour le Centre Hospitalier Vauclaire.

Le centre hospitalier Vauclaire, en concertation avec les organisations syndicales, a acté d'ouvrir des postes aux concours dans le cadre de plans de résorption de l'emploi contractuel sur 3 ans pour ces grades.

Parallèlement, Madame Celerier a décidé que le passage en CDI serait proposé aux agents ayant une année d'ancienneté sous réserve d'être affecté sur un poste vacant quelque soit le métier exercé, et de l'évaluation du responsable.

### 2. Prime d'engagement collectif

Ce dispositif a pour objet de favoriser la cohésion interprofessionnelle, la mobilisation des personnels autour de projets collectifs décidés au niveau des équipes. Pour ces projets collectifs, l'objectif demeure de renforcer la qualité du service rendu et la pertinence des activités au sein des établissements.

Les fonctionnaires, agents contractuels et personnels médicaux sont concernés. Les modalités d'application seront définies rapidement dans le cadre du dialogue social engagé avec les syndicats : pour mémoire la prime de base et de 200€ brut avec un coefficient majorateur qui peut être appliqué ; elle peut être perçue pour trois projets maximum dans une année, dans la limite de 1 200€ brut.

Sur toutes ces mesures, le dialogue social est obligatoire et se conclut par un accord local, soumis à l'ARS pour validation, entre la direction et les organisations syndicales.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Réouverture du SSR-Addictologie

Le SSR-A qui était fermé depuis début août a rouvert le lundi 3 janvier 2022. La première semaine a été l'occasion de former l'équipe qui s'est beaucoup transformée avant cette réouverture avec l'arrivée de nouveaux professionnels (IDE, ASH, secrétaire, cadre de santé, éducateur spécialisé et enseignant en activité physique adaptée) dont le Dr CARDON, médecin psychiatre qui est maintenant référent de cette unité. Les patients sont accueillis à partir du 10 janvier dans le service, ce qui va venir compléter le parcours de soin au sein de la filière départementale d'addictologie portée par le CH Vauclaire.

### Finances

Le centre Hospitalier Vauclaire finit l'année 2021 avec un résultat consolidé excédentaire : Le budget principal et celui de la MAS sont à l'équilibre ; celui de l'IFAS en excédent de près de 40 000€ en raison de la politique de soutien de la région qui a accompagné l'ouverture de 5 places supplémentaires par des enveloppes de crédits non reconductibles qui vont permettre la réhabilitation des locaux.

## Départ à la retraite de M. DESMOULIN

Patrick DESMOULIN a pris ses fonctions au Centre Hospitalier Vauclaire le 1er avril 2008. Il a eu en responsabilité à la fois la Direction des Achats et de la Logistique et la Direction des Travaux et du Patrimoine.

A ce titre et en l'espace d'une dizaine d'années, il a mis en œuvre et conduit un Schéma Directeur Immobilier particulièrement ambitieux de 32 millions d'euros au titre duquel on peut énumérer ses principales réalisations :

- La construction de l'unité Eugène Leroy
- La création de l'USIP par réhabilitation de ceux existants
- La réhabilitation du service La Boétie
- La construction du PHPB de 70 lits à Bergerac
- La construction de la MAS Maud Mannoni de 57 lits
- La construction du pôle de Pédiopsychiatrie UMPEA à Bergerac
- La construction de l'Hôpital de jour de Brantôme
- L'aménagement du SSR dans les anciens locaux de l'UPG
- L'aménagement d'une maison communautaire à Montpon
- La réhabilitation de la salle des fêtes Le Colibri
- Et plus récemment, l'aménagement de l'Hôpital de jour Addictologie à Périgueux et la création d'un gymnase à Escalles.

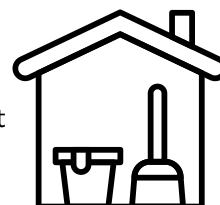
Son action au sein du Centre Hospitalier Vauclaire aura permis une transformation en profondeur de notre offre de soins, illustrée par des conditions d'accueil, d'hospitalisation et d'hébergement modernisées et respectueuses pour nos patients.

Patrick DESMOULIN est parti en Compte Epargne Temps le 15 décembre 2021. Il sera définitivement à la retraite le 1er février 2023.

Nous lui exprimons toute notre gratitude.

## Société de nettoyage

Depuis octobre 2021 la société ONET, société de ménage qui ne répondait pas aux exigences de l'établissement, n'intervient plus sur le CH Vauclaire. Nous avons construit des réponses avec des entreprises ou associations locales pour des sites de l'établissement répartis sur l'ensemble de nos territoires d'intervention. Pour ce qui est des interventions qu'assurait la société ONET sur le site de Montpon, 2 personnes ont été recrutées à 1/2 temps pour renforcer l'équipe ASH du pool et assurer ces missions.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

**31 janvier 2022 de 10 à 16h** : journée d'information et de sensibilisation à la prévention du suicide, et sur le numéro national de prévention suicide 3114, à la cafétéria du site de Montpon.

**31 janvier 2022** : présentation dans les services du numéro national prévention suicide par Mme CAGNA PERAZZO, référente prévention suicide du CH.

**3114**  
LE NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

**3 mars 2022** : journée d'accueil des nouveaux arrivants à la salle LE COLIBRI